



Réfugiés ukrainiens : un besoin de coordination renforcé

L'afflux de réfugiés ukrainiens est inédit dans l'histoire de l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans ce numéro de Regards économiques, nous discutons des potentielles conséquences économiques associées, avant de souligner l'importance d'une coordination renforcée entre pays de l'Union européenne. À l'aide de différentes clés de répartition, nous proposons certaines pistes pour définir une répartition plus équilibrée des réfugiés en fonction des capacités d'absorption de chaque destination.

Lucas Guichard

Joël Machado

Jean-François Maystadt¹

En l'espace de quelques jours, l'invasion russe du 24 février 2022 a engendré le flux de réfugiés le plus important observé sur le continent européen depuis la Seconde Guerre mondiale. Seulement deux semaines après le début du conflit, le Haut-

Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) comptait 2,5 millions de personnes originaires d'Ukraine, principalement arrivées dans les pays frontaliers (Pologne, Roumanie, Moldavie, Hongrie et Slovaquie). Le 29 mars 2022, leur nombre s'élevait à 4.019.287.² Certaines prédictions donnent un total de 9,9 millions de réfugiés si la guerre perdure et s'étend vers l'ouest de l'Ukraine (Düvell et Lapshyna, 2022).

La réaction de l'Europe contraste avec celle adoptée lors du précédent grand épisode migratoire (2015), lorsque plus d'un million de réfugiés en provenance principalement de Syrie sont arrivés en Europe. Dès le 4 mars 2022, le Conseil de l'Union européenne a activé la directive sur la protection temporaire des réfugiés, offrant un statut temporaire aux ressortissants ukrainiens, résidant en Ukraine et déplacés à partir du 24 février 2022. Cette protection s'étend également, sous certaines conditions, aux apatrides ou ressortissants de pays tiers autres que l'Ukraine, qui ont été déplacés d'Ukraine.³ Après une mise en perspective du phénomène de migration forcée dans le monde, l'amplitude des flux de réfugiés ukrainiens nous conduit à nous interroger sur les effets possibles dans les pays d'accueil et, ensuite, sur leurs destinations potentielles en Europe.

¹ Nous remercions Vincent Bodart, Muriel Dejemepe, Frédéric Docquier, Jean Hindriks, et Bruno Van der Linden pour leurs commentaires pertinents.

² <https://data2.unhcr.org/en/situations/ukraine#>. Nous ne considérons pas le flux de personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine, estimé à 6,5 millions à la date du 24 mars 2022.

³ Dans cette note, nous ne différencions pas les résidents non-ukrainiens ayant quitté l'Ukraine des nationaux ukrainiens.

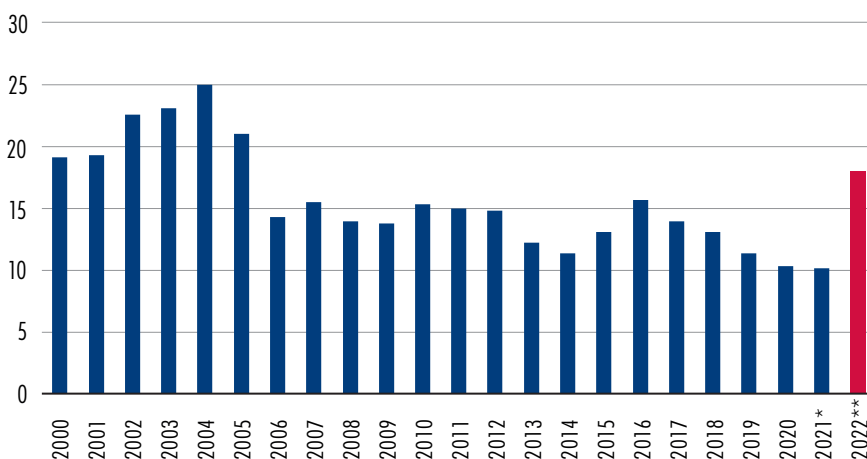


1. Un rééquilibrage des réfugiés dans le monde ?

Selon les derniers chiffres officiels, le monde comptait 82,4 millions de personnes déplacées fin 2020, dont 26,4 millions de réfugiés et 4,1 millions de demandeurs d'asile (UNHCR 2021).⁴ Près de 9 réfugiés sur dix sont accueillis dans des pays à faible ou moyen revenu, tels que la Turquie, la Colombie, le Pakistan ou encore l'Ouganda. Avant l'afflux d'individus fuyant l'Ukraine, la proportion de réfugiés accueillis en Europe était légèrement supérieure à 10% (Figure 1) et en baisse depuis 2016.⁵

Figure 1. Réfugiés en Europe (%)

Source : Statistiques du HCR



Notes : *Données disponibles pour mi-2021; **Projection pour 2022 : 4 millions de réfugiés en Europe en supposant le nombre de réfugiés hors Europe inchangé par rapport à 2021.

La principale cause de ce déséquilibre dans la localisation des réfugiés est géographique. Étant donné les difficultés à se déplacer sur de longues distances avec des ressources souvent limitées, 73% des réfugiés résident dans un pays frontalier à leur pays d'origine.⁶ La proximité de l'Ukraine se traduit par d'importants flux vers l'Europe puisque (en date du 29 mars 2022) des centaines de milliers de réfugiés ukrainiens ont été recensés en Pologne (2.336.799), Roumanie (608.936), Moldavie (387.151), Hongrie (364.804), et Slovaquie (281.172). Ces pays font également partie de ceux accueillant le plus de migrants ukrainiens avant l'invasion de la Russie, soulignant l'importance des effets de réseaux dans les choix migratoires. Ces derniers s'expliquent par la capacité des migrants établis depuis un certain temps dans le pays d'accueil à faciliter la migration d'individus en provenance du même pays d'origine (Munshi, 2014).

L'afflux de réfugiés ukrainiens est inédit dans l'histoire de l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale (Figure 2). Nous aurions néanmoins tort d'y voir un

⁴ Selon UNHCR (2021), 48 millions de déplacés le sont à l'intérieur de leur propre pays. Ils ne sont pas comptabilisés dans les 82,4 millions. Rappelons qu'un demandeur d'asile se distingue d'un migrant économique comme demandant une protection au pays d'accueil contre un risque important d'atteinte à sa sécurité ou à sa vie dans son pays d'origine, comme régi par la Convention de Genève de 1951. Un demandeur d'asile devient un réfugié lorsque la demande d'asile est acceptée. Le statut de réfugié est associé à toute une série de droits tels qu'un permis de travail illimité dans le temps et l'accès à certains droits dits résiduels (revenu d'intégration sociale, assurance maladie, etc.). Ces catégories sont à distinguer de la très grande majorité des migrants, dits migrants économiques. Ces distinctions sont décrites dans un précédent numéro de *Regards économiques* (Docquier et Machado, 2015). Dans la suite de cet article, le terme réfugié inclut toutes les personnes relevant de la compétence du Haut-Commissariat aux réfugiés (réfugiés, demandeurs d'asile, ...), hormis les personnes déplacées à l'intérieur de leurs pays.

⁵ Nous tenons compte de l'ensemble des pays de l'Union européenne, plus l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, l'Albanie, le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Serbie et le Kosovo, la Moldavie, le Royaume-Uni, et la Suisse.

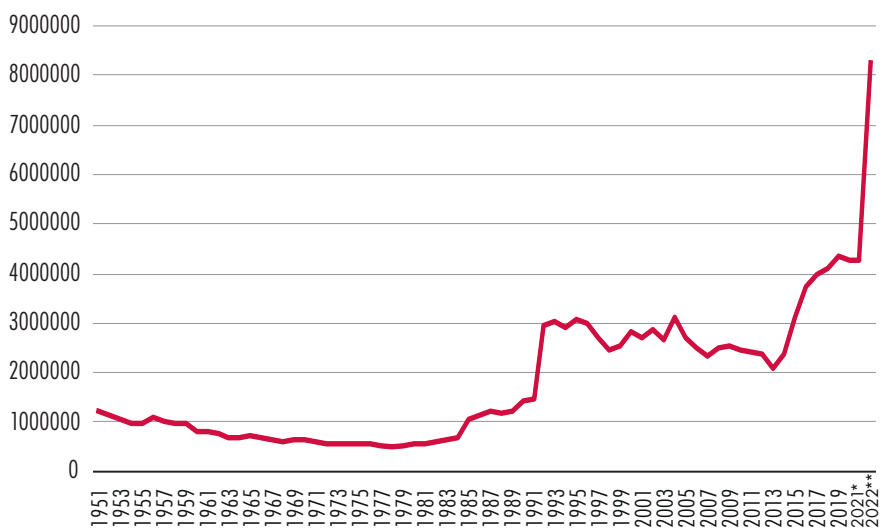
⁶ L'importance de la distance a également été confirmée à l'intérieur des pays d'accueil (Beine *et al.*, 2021).

...Un rééquilibrage des réfugiés dans le monde ?

renversement quant à la répartition des réfugiés dans le monde. Un afflux de 4 millions de réfugiés augmenterait la proportion de réfugiés accueillis en Europe de 10 à 18%, à nombres de réfugiés inchangés dans le reste du monde (Figure 1). Cette dernière hypothèse apparaît aujourd'hui irréaliste en lien avec les conflits latents au Moyen-Orient (Afghanistan, Syrie, Yémen, Irak), en Afrique subsaharienne (Éthiopie, République Démocratique du Congo, Mali, Mozambique, Somalie) ou dans d'autres régions du monde (Arménie, Azerbaïdjan, Myanmar). Une mise en perspective s'impose également quant à la capacité d'absorption des pays européens. Sans même évoquer les différences de richesse, le nombre de réfugiés ukrainiens représenterait à peine plus d'1% de la population européenne, alors que le ratio est de 1 pour 8 au Liban ou 1 sur 15 en Jordanie. La distribution des réfugiés entre et à l'intérieur des pays européens aura sans doute une incidence considérable sur les conséquences de cet épisode migratoire.

Figure 2. Nombre de personnes relevant de la compétence du Haut-Commissariat aux réfugiés (réfugiés, demandeurs d'asile) en Europe.

Source : Statistiques du HCR



Notes : *Données disponibles pour mi-2021; **Projection pour 2022 sur base d'un chiffre-plancher de 4 millions de réfugiés en Europe.

2. Quels effets attendus ?

La littérature économique nous informe sur les conséquences de larges flux migratoires, en tout cas, à moyen terme (Edo *et al.*, 2020). Il a été démontré que la migration n'a pas d'effets néfastes sur les finances publiques ou sur le marché du travail. Un exemple connu est l'étude de l'impact de 125.000 réfugiés Cubains arrivés en 1980 à Miami. Celui qui obtiendra le Prix Nobel d'Economie en 2021, David Card, a démontré que cet afflux n'a pas eu d'impact négatif sur le salaire ou l'emploi des habitants de Miami, y compris parmi les moins qualifiés. Ces résultats ont été discutés dans bien d'autres contextes (The Royal Swedish Academy of Sciences, 2021). Par exemple, en Belgique, il a été estimé que l'immigration dans les années 1990 n'a pas eu d'effets ou, au mieux, un effet positif sur le salaire moyen et sur l'emploi des belges (Docquier et Machado, 2015).

Les nouveaux arrivants sont souvent complémentaires avec une grande partie de la population, en occupant des emplois en manque de main d'œuvre, en créant eux-mêmes du travail pour la population du pays d'accueil, ou simplement en consommant ou en investissant dans le pays de destination. De même, les migrants ne constituent pas un coût en termes de finances publiques. Au contraire, on estime qu'ils représentent un apport de près de 1% de PIB, soit de la richesse créée dans le pays hôte chaque année. Au-delà des chiffres, une grande partie



... *Quels effets attendus ?*

des migrants arrive avec des compétences, des capacités pour générer des idées et créer des liens avec leurs pays d'origine, favorisant à terme le développement d'activités économiques, le commerce, ou encore l'innovation dans le pays d'accueil (Kerr, 2018; Mayda *et al.*, 2021).

Il faut néanmoins reconnaître que de tels effets ne se matérialisent pas immédiatement dans l'économie du pays d'accueil. Les réfugiés ont souvent traversé des expériences dramatiques. À la différence des migrants économiques, les réfugiés sont souvent moins préparés. Il est fréquent qu'ils disposent de lacunes linguistiques ou qu'ils aient un manque de compétences spécifiques les empêchant de rapidement s'intégrer dans le marché du travail du pays de destination. Par ailleurs, des effets redistributifs sur ce marché ont été observés.⁷ Une concurrence plus accrue pourrait en effet apparaître pour une frange de la population, souvent moins qualifiée, qui peut contenir les migrants déjà présents dans les pays hôtes. Les difficultés rencontrées par les réfugiés les forcent souvent à accepter des emplois sous-qualifiés par rapport à leurs compétences, renforçant les effets redistributifs à l'encontre des autres travailleurs moins qualifiés.⁸ Ces effets redistributifs pourraient être renforcés par des effets de congestion, du moins à court-terme, sur les biens publics locaux comme le logement social ou l'enseignement. La littérature est peu conclusive à cet égard et, quand un impact est mesuré, il tend à être relativement faible et temporaire (Saiz, 2007; Green et Vaag Iversen, 2022).

En outre, la (trop) forte concentration, à l'échelle nationale ou locale, de migrants dans certains pays ne favorise pas l'intégration des personnes étrangères. Il est évident que, malgré de nombreux gestes de solidarité, la concentration de réfugiés en Grèce a engendré des tensions, expliquant potentiellement l'augmentation du soutien politique pour l'extrême droite (Hangartner *et al.*, 2019). De tels phénomènes ont également été observés en Allemagne, en Autriche ou au Danemark (Steinmayr, 2021; Dustmann *et al.*, 2022). Loin d'apporter une réponse définitive, la littérature illustre le rôle complexe de la localisation des migrants. D'une part, la présence de réseaux améliore généralement l'intégration des réfugiés sur le marché du travail, mais une concentration trop importante de nouveaux arrivants peut annihiler cet effet bénéfique. D'autre part, il a été montré en Allemagne que les avantages liés aux réseaux ne durent que quelques années pour les nouveaux arrivants. L'explication résiderait dans le fait que les individus ayant un large réseau auraient moins d'incitants à acquérir le capital humain spécifique à leur environnement (Battisti *et al.*, 2022). Par ailleurs, plutôt que la taille, il est possible que ce soit les caractéristiques du réseau qui définissent son apport pour les nouveaux venus. Aux États-Unis, la présence d'entrepreneurs dans le réseau facilite l'intégration des immigrants sur le marché du travail (Dagnelie *et al.*, 2019).

Les effets attendus dans chaque pays de destination sont conditionnés par une réception et une intégration réussie à court terme. En ce sens, nous ne pouvons que saluer l'élan de solidarité qui traverse l'Europe. Maintenir cette solidarité sur une durée prolongée est un défi majeur. Dans l'urgence de la situation actuelle, les pays doivent mettre en place des structures d'accueil adéquates, garantir un accès aux nécessités de base ainsi qu'aux soins médicaux. Une attention particulière doit être apportée au bien-être des enfants, groupe particulièrement vulnérable en situation de crise. La réussite des mesures prises sera certainement possible si l'afflux d'Ukrainiens n'excède pas les capacités d'absorption de chaque pays. Cet élément souligne l'importance d'une responsabilité partagée et la nécessité d'une coordination plus structurée et pérenne entre les pays de l'UE.

⁷ Ces effets redistributifs ont été également observés dans des pays à faible et moyen revenu (Maystadt *et al.*, 2019).

⁸ Sur la différence de trajectoire d'intégration entre migrants et réfugiés, voir Brell *et al.* (2020).

3. Une distribution inégale des réfugiés ukrainiens

La distribution des réfugiés entre pays de destination reste à ce stade très incertaine. Il est probable qu'à court terme la majorité des individus va opter pour une destination facilement accessible, privilégiant les pays voisins, à l'exception de la Russie et de la Biélorussie. Les autres pays européens, non-voisins de l'Ukraine, devraient progressivement recevoir plus de réfugiés. Au 29 mars 2022, plus d'un million de demandes temporaires de protection ont été enregistrées dans ces pays (soit environ 25% des flux sortants enregistrés aux frontières de l'Ukraine). Dans un second temps, d'autres pays ayant des diasporas importantes de migrants ukrainiens comme les États-Unis, le Kazakhstan ou encore Israël pourraient également devenir des destinations importantes.⁹

Dans le reste de cette section, nous présentons différentes répartitions possibles des réfugiés ukrainiens dans les pays de l'UE27. Deux raisons motivent notre focus sur cette zone géographique. D'une part, 93% des Ukrainiens installés en Europe résident dans un pays membre de l'UE27. D'autre part, si les responsables politiques venaient à envisager une distribution des réfugiés ukrainiens, il est probable que la coordination se ferait d'abord dans un espace à forte intégration politique, comme l'Union européenne, avant de s'élargir potentiellement à d'autres espaces, comme l'Association Européenne de Libre-Échange.

La localisation des réfugiés ukrainiens selon différents critères...

Le calcul des clés de répartition se base sur des critères spécifiques (détaillés dans l'encadré 1 en annexe). Les deux premières prennent en compte les réseaux et l'importance de chaque pays en tant que destination pour les immigrants ukrainiens en 2020. Les réfugiés ukrainiens peuvent librement choisir le pays de destination dans lequel demander une protection temporaire, ce qui renforce la nécessité de prendre en compte la taille de leur réseau. Les autres clés capturent des dimensions en lien avec les capacités potentielles d'absorption des pays, mesurées par la taille de la population et le PIB.

Notre approche, centrée sur des formules simples, implique de laisser de côté d'autres éléments susceptibles d'influencer le nombre de réfugiés ukrainiens dans chaque destination en Europe. C'est le cas, par exemple, de contraintes sur les capacités d'accueil (notamment, en termes d'infrastructure). Par ailleurs, nous concentrons notre attention sur les flux des réfugiés venant d'Ukraine, sans considérer les effets que ces derniers pourraient avoir sur d'autres flux, ni les effets de la guerre sur les mouvements migratoires depuis d'autres pays (comme, par exemple, la Russie).¹⁰ Ce choix reflète notre volonté de proposer un possible ordre de grandeur des flux ukrainiens, plutôt que de se hasarder à faire des prédictions précises (et techniquement périlleuses) concernant la distribution des réfugiés.

La comparaison entre les répartitions obtenues avec le nombre total d'immigrants (colonne 1) et les flux récents (colonne 2) dans le Tableau 1 contraste l'attractivité historique d'une destination (basée sur le nombre d'immigrants ukrainiens) avec son attractivité plus récente (basée sur les flux d'immigrants ukrainiens sur les cinq dernières années). Concernant la Belgique, les Nations unies estiment que 2.648 individus originaires d'Ukraine résident dans le pays en 2020, soit 0,2% du total d'Ukrainiens présents dans l'UE27. En revanche, les flux récents d'immigrants ukrainiens vers la Belgique s'élèvent à 1.254 nouveaux arrivants entre 2015 et 2020, soit 0,4% du total des flux dans l'UE27. La part plus élevée de la Belgique dans les flux récents, par rapport au stock historique, signale une hausse de l'attractivité de cette destination au cours de la période récente. D'autres destinations

⁹ Hormis la Russie et la Biélorussie qui représentaient 56,8% des migrants ukrainiens en 2020, les États-Unis, le Kazakhstan et Israël accueilleraient respectivement 6%, 5,8% et 2,2% de ces migrants.

¹⁰ Guichard et Machado (2022) proposent un cadre d'analyse permettant de quantifier les effets d'interaction sur les flux de demandeurs d'asile entre pays d'origine et de destination.

Tableau 1. Clés de répartition des migrants ukrainiens calculées à partir de différents critères

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
(%)	MIG	FLU	POP	PIB	MIX	OBS
Belgique et pays frontaliers						
Belgique	0,2	0,4	2,6	3,0	2,9	0,7
Allemagne	20,5	22,2	18,7	22,7	21,4	7,7
France	1,3	0,5	15,1	15,7	15,5	0,8
Luxembourg	0,1	0,4	0,1	0,4	0,3	0,1
Pays-Bas	0,2	0,5	3,8	5,1	4,7	0,5
Pays frontaliers de l'Ukraine						
Hongrie	5,0	9,5	2,2	1,6	1,8	7,2
Pologne	19,3	20,6	8,5	6,5	7,2	46,1
Roumanie	3,1	9,5	4,3	3,1	3,5	12,0
Slovaquie	0,8	0,4	1,2	0,9	1,0	5,5
Autres destinations						
Autriche	1,0	1,1	2,0	2,5	2,3	1,1
Bulgarie	0,8	1,5	1,6	0,9	1,1	1,6
Chypre	0,2	0,0	0,2	0,2	0,2	0,3
Croatie	0,1	0,0	0,9	0,6	0,7	0,4
Danemark	0,8	1,2	1,3	1,8	1,6	0,7
Espagne	7,5	7,4	10,5	8,9	9,5	0,7
Estonie	1,7	0,7	0,3	0,3	0,3	0,3
Finlande	0,2	0,4	1,2	1,4	1,3	0,4
Grèce	1,4	0,1	2,3	1,5	1,8	0,4
Irlande	0,4	0,2	1,1	2,3	1,9	0,4
Italie	17,6	7,9	13,5	12,6	12,9	2,2
Lettonie	2,3	0,0	0,4	0,3	0,3	0,2
Lituanie	1,5	2,5	0,6	0,5	0,6	1,0
Malte	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Portugal	3,8	2,1	2,3	1,7	1,9	0,7
Slovénie	0,2	0,3	0,5	0,4	0,4	0,2
Suède	0,7	1,1	2,3	2,8	2,6	0,4
Tchéquie	9,3	9,2	2,4	2,2	2,3	8,5

Note : MIG, FLU, POP, PIB, OBS font référence à des clés de répartition se basant sur les stocks de migrants ukrainiens en 2020 (MIG), les flux sur les cinq dernières années (FLU), la part de la population (POP), la part du PIB (PIB), une combinaison de ces deux derniers critères (MIX) et la distribution des flux de réfugiés ukrainiens observée en date du 29 mars 2022 (OBS). Voir l'encadré 1 en annexe pour plus d'informations. L'unité de mesure exprime le poids en pourcentage dans la distribution des réfugiés au sein de l'UE27. Chaque colonne somme à 100%.

... La localisation des réfugiés ukrainiens selon différents critères...

historiquement importantes, comme la Pologne ou l'Allemagne, ont également vu leur attractivité augmenter pour les migrants ukrainiens au cours des cinq dernières années. À l'inverse, d'autres pays, comme l'Italie, le Portugal ou la France, ont récemment perdu un peu d'attrait.

L'application d'une clé de répartition en fonction de la population (colonne 3 du Tableau 1) impliquerait une distribution homogène des réfugiés en fonction du «nombre de réfugiés par habitant» à travers les pays européens. Certains sont surreprésentés dans les choix de localisation des immigrants ukrainiens en 2020 (colonne 1) par rapport à la distribution qui serait observée avec une clé définie par la population de chaque destination (colonne 3). C'est notamment le cas de pays frontaliers de l'Ukraine comme la Pologne, la Tchéquie et la Hongrie, ou encore de l'Allemagne, l'Italie et le Portugal. Au contraire, certaines destinations ont une diaspora ukrainienne plus faible que celle suggérée par la taille de leur population. C'est en particulier le cas de la France qui représente 15,1% de la population de l'UE27, mais n'abrite que 1,3% des Ukrainiens de l'UE27. Un autre exemple concerne la Belgique dont la population correspond à 2,6% du total de l'UE27, alors qu'uniquement 0,2% des Ukrainiens se trouvent dans cette destination en 2020.

Une clé alternative de répartition peut être élaborée en tenant compte des capacités économiques des différentes destinations. Pour ce faire, nous utilisons la part du PIB de chaque pays dans le PIB total de l'UE27. Cette mesure réduirait davantage le poids des quatre pays (Hongrie, Pologne, Roumanie et Slovaquie) frontaliers de l'Ukraine qui sont membres de l'UE. La colonne 4 du Tableau 1 confirme que les pays d'Europe de l'Ouest deviendraient des destinations plus plausibles pour les individus originaires d'Ukraine. Par exemple, le poids de l'Allemagne serait de 22,7%, soit une valeur supérieure au poids obtenu en fonction de la taille du réseau migratoire en 2020. Similairement, la part de la France serait de 15,7% et celle de la Belgique atteindrait 3%.

Enfin, des clés plus élaborées peuvent prendre en compte simultanément plusieurs dimensions détaillées ci-dessus. Ainsi, une clé de répartition inspirée du modèle allemand (voir l'encadré 1 en annexe), soit un poids d'un tiers pour la population et de deux tiers pour le PIB, redonne un peu plus de poids aux pays d'Europe de l'Est, par rapport à une clé uniquement fonction du PIB, et diminue quelque peu le poids des pays d'Europe de l'Ouest. La colonne 5 du Tableau 1 montre que la Belgique aurait ainsi un poids de 2,9% dans la distribution européenne des réfugiés.

... permet de donner un ordre de grandeur potentiel du nombre de réfugiés ukrainiens en Belgique ...

Ces clés peuvent être utilisées pour donner un ordre de grandeur possible si les réfugiés ukrainiens choisissent une destination en fonction de certains critères et/ou si une redistribution des réfugiés est décidée au niveau européen. Pour ce faire, il suffit de multiplier une clé de répartition par le volume total de réfugiés attendus dans l'UE27. Nous élaborons ci-dessous (Tableau 2) les calculs pour la Belgique en utilisant un scénario de 4 millions de réfugiés, ainsi qu'un autre plus extrême de 10 millions de réfugiés ukrainiens.

En date du 30 mars 2022, le nombre de réfugiés enregistrés en Belgique s'élève à 24.434 personnes.¹¹ Une distribution basée sur la population donnerait un nombre de réfugiés compris entre 103.000 et 260.000 en fonction du scénario retenu (colonne 3 du Tableau 2). Le chiffre de 200.000 souvent évoqué par les autorités belges semble correspondre à une clé de ce type et contraste avec les chiffres inférieurs prédits sur base des réseaux existants (stocks et flux). Une clé inspirée du modèle allemand réviserait légèrement à la hausse ces estimations.

¹¹ Source :

<https://www.rtbf.be/article/guerre-en-ukraine-pres-de-25000-refugiés-ont-obtenu-une-protection-temporaire-en-belgique-10965655>.

Tableau 2. Nombre de réfugiés ukrainiens en Belgique en fonction du nombre total hypothétique de réfugiés dans l'UE27 et selon les cinq clés de répartition du Tableau 1

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Clés de répartition	MIG	FLU	POP	PIB	MIX
4.000.000 de réfugiés dans l'UE27	7.499	15.075	103.673	121.767	115.736
10.000.000 de réfugiés dans l'UE27	18.746	37.687	259.183	304.417	289.339

Note : Voir Tableau 1 et Encadré 1 en annexe.

... et soulignent la nécessité d'une coordination accrue

Ces cinq clés de répartition contrastent fortement avec la distribution observée actuellement (colonne 6 du Tableau 1). Notons que, selon nos estimations, plus de 2,9 millions (73%) de réfugiés se trouveraient aujourd'hui dans les pays voisins. La Pologne à elle seule accueille plus de 1,6 millions d'entre eux, alors qu'au moins un million de demandes temporaires ont été déposées dans les pays non-frontaliers (en date du 29 mars 2022).

Une entente sur la distribution des réfugiés ukrainiens à moyen terme éviterait à des pays comme la Pologne, la Tchéquie ou la Hongrie de supporter la majorité des coûts liés à l'accueil des réfugiés ukrainiens. La répartition serait également plus équilibrée en fonction des capacités d'absorption de chaque destination.¹² Dans le passé, des systèmes plus élaborés ont été proposés afin de mieux tenir compte des préférences des immigrants et des contraintes de chaque pays hôte, via la création d'un mécanisme de quotas échangeables (Fernández-Huertas Moraga et Rapoport, 2014; de la Croix et Docquier, 2015). Toutes ces propositions ont le mérite de chercher à répondre à un besoin de coordination en matière de politique migratoire au sein de l'UE, qui est renforcé dans des situations d'urgence comme celle dans laquelle se trouve l'Europe actuellement. La Commission européenne a, par le passé, proposé la création d'une agence européenne de l'asile et d'un plan de relocalisation des réfugiés, qui n'ont néanmoins pas passé l'écueil du Conseil européen. Cet échec est d'autant plus regrettable que les citoyens européens semblent réclamer un système de répartition des demandeurs d'asile qui soit plus en adéquation avec les capacités d'accueil de chaque pays (Bansak *et al.*, 2017).

4. Conclusion

La situation en Ukraine a causé la fuite massive de réfugiés ukrainiens et la taille finale des flux dépendra de l'issue de la guerre. La majorité des personnes déplacées dans le monde continuera à trouver refuge dans des pays à faible ou moyen revenu. Néanmoins, nul doute que l'afflux de réfugiés ukrainiens est inédit dans l'histoire de l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Bien qu'une grande partie des réfugiés sont dans les pays frontaliers, un million de demandes de protection a déjà été recensé dans d'autres pays de l'UE27, dont la Belgique. À terme, les conséquences économiques de cet afflux ne sont pas à craindre mais les défis pour réussir l'intégration des réfugiés sont considérables à court terme. L'octroi du statut de réfugié, d'un permis de travail temporaire, ainsi que l'accès aux services de santé faciliteront sans doute l'acquisition de compétences nécessaires, mais le processus d'intégration prendra du temps malgré le rôle essentiel des réseaux d'Ukrainiens présents dans les pays hôtes.

¹² Notons également que nous ne prenons pas en compte les stocks existants de réfugiés (et demandeurs d'asile) de toute origine dans les différents pays de l'UE27. Un rééquilibrage équitable des réfugiés nécessiterait de prendre en compte les efforts déjà consentis par les différentes destinations par le passé.



... Conclusion

Pour se donner les moyens de réussir, il apparaît crucial de structurer l'accueil des réfugiés entre et à l'intérieur des pays européens, pour éviter une trop forte concentration géographique des Ukrainiens qui pourrait avoir des effets néfastes sur les pays de destination. Un important élan de solidarité traverse l'Europe. Maintenir cette solidarité dans la durée passera sans aucun doute par un renforcement de la coordination au sein de l'Union européenne. L'ampleur de la crise actuelle nous en rappelle une nouvelle fois l'urgence.

Lucas Guichard est chercheur au LISER (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research).

Joël Machado est chercheur au LISER (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research).

Jean-François Maystadt est professeur d'économie à l'UCLouvain et chercheur qualifié FNRS à l'IRES/LIDAM, UCLouvain.

Lucas Guichard, Joël Machado et Jean-François Maystadt

lucas.guichard@liser.lu

joel.machado@liser.lu

jean-francois.maystadt@uclouvain.be

Références

- Bansak, K., J. Hainmueller, et D. Hangartner (2017). Europeans Support a Proportional Allocation of Asylum Seekers, *Nature Human Behaviour*, 1(7), 0133.
- Battisti, M., G. Peri, et A. Romiti (2022). Dynamic Effects of Co-Ethnic Networks on Immigrants' Economic Success, *Economic Journal*, 132, 58-88.
- Beaman, L.A. (2012). Social Networks and the Dynamics of Labour Market Outcomes: Evidence from Refugees Resettled in the U.S., *Review of Economic Studies*, 79(1), 128-61.
- Beine, M., L. Bertinelli, R. Cömertpay, A. Litina, et J.-F. Maystadt (2021). A Gravity Analysis of Refugee Mobility using Mobile Phone Data, *Journal of Development Economics*, 150, 102618.
- Brell, C., C. Dustmann, et I. Preston (2020). The Labor Market Integration of Refugee Migrants in High-Income Countries, *Journal of Economic Perspectives*, 34(1), 94-121.
- Dagnelie, O., A.M. Mayda, et J.-F. Maystadt (2019). The Labor Market Integration of Refugees to the United States: Do Entrepreneurs in the Network Help?, *European Economic Review*, 111, 257-272.
- De la Croix, D. et F. Docquier (2015). An Incentive Mechanism to Break the Low-Skill Immigration Deadlock, *Review of Economic Dynamics*, 18, 593-618.
- Docquier, F et J. Machado (2015). Crise des réfugiés : quelques clarifications s'imposent, *Regards Economiques*, Numéro 119.
- Dustmann, C., K. Vasiljeva, et A.P. Damm (2022). Refugee Migration and Electoral Outcomes, *Review of Economic Studies*. À paraître.
- Düvell, F. et I. Lapshyna (2022). The Russian Invasion of Ukraine: Scope, Patterns and Future Development of Displacement, *IMIS Working Paper*, 14, IMIS. Osnabrück: IMIS.



... Références

- Edo, A., L. Ragot, H. Rapoport, S. Sardoschau, et A. Sweetman (2020). An Introduction to the Economics of Immigration in OECD Countries: Insights from Recent Research, *Canadian Journal of Economics*, 53(4), 1365-1403.
- Fernández-Huertas Moraga, J. et H. Rapoport (2014). Tradable Immigration Quotas, *Journal of Public Economics*, 115, 94-108.
- Green, C. et J.M. Vaag Iversen (2022). Refugees and the Educational Attainment of Natives: Evidence from Norway, *Economics of Education Review*, 88, 102258.
- Guichard, L. et J. Machado (2022). Quantifying Direct and Diversion Effects in a Structural Gravity Model: The Case of an Asylum Policy. LISER, mimeo.
- Hangartner, D., E. Dinas, M. Marbach, K. Matakos, et D. Xefteris (2019). Does Exposure to the Refugee Crisis Make Natives More Hostile?, *American Political Science Review*, 113(2), 442-455.
- Kerr, W. R. (2018). *The Gift of Global Talent: How Migration Shapes Business, Economy & Society*. Stanford, CA: Stanford Business Books.
- Mayda, A.M., C. Parsons, H. Pham, et P.L. Vézina (2021). Refugees and Foreign Direct Investment: Quasi-Experimental Evidence from US Resettlements, *Journal of Development Economics*. À paraître.
- Maystadt, J.-F., K. Hirvonen, A. Mabiso, et J. Vandecasteele (2019). Impacts of Hosting Forced Migrants in Poor Countries, *Annual Review of Resources Economics*, 11(1), 439-459.
- Munshi, K., (2014). Community Networks and the Process of Development, *Journal of Economic Perspectives*, 28 (4), 49–76.
- Saiz, A. (2007). Immigration and Housing Rents in American Cities, *Journal of Urban Economics*, 6, 345-371.
- Steinmayr, A. (2021). Contact versus Exposure: Refugee Presence and Voting for the Far Right, *Review of Economics and Statistics*, 103(2), 310-327.
- The Royal Swedish Academy of Sciences (2021). Answering causal question using observational data. Scientific background on the Sveriges Riksbank Prize in Economic Sciences in Memory of Alfred Nobel 2021. 11 octobre 2021.
- UNHCR (2021). Global Trends, Forced Displacement in 2020.



Méthode pour calculer les différentes clés de répartition des réfugiés dans les pays de l'UE27

Pour obtenir le nombre (dénoté N_i) hypothétique de réfugiés ukrainiens dans un pays de destination i , il suffit de multiplier le nombre total de réfugiés ukrainiens, R , par une clé de répartition, β_i . Cette clé définit ainsi la part des réfugiés choisissant le pays i dans le nombre total de réfugiés :

$$N_i = \beta_i \times R$$

Nous construisons plusieurs clés de répartition en utilisant différents critères (x). Chaque clé mesure le poids du pays i selon un critère spécifique sur l'ensemble des pays de l'UE27 :

$$\beta_i^x = \frac{x_i}{\sum_{j \in EU27} x_j} \text{ avec } \sum_{i \in EU27} \beta_i^x = 1$$

Nos deux premières clés se basent sur l'importance des réseaux. La première mesure la part des Ukrainiens dans le pays i par rapport au total résidant dans l'UE27. La deuxième vise à mesurer l'attractivité récente de chaque pays i en utilisant la part de chaque pays de destination dans les flux d'immigrants ukrainiens (positifs) entre 2015 et 2020. Pour obtenir cette clé, le numérateur est la différence du nombre d'Ukrainiens dans chaque pays entre 2020 et 2015. Nous retenons uniquement les flux nets positifs, ce qui revient à attribuer un poids nul aux pays ayant un flux net négatif sur la période.

Dans un second temps, nous produisons des clés de répartition qui cherchent à approximer les capacités d'absorption des pays de destination. Supposons d'abord que les pays les plus peuplés peuvent accueillir un nombre absolu plus élevé de réfugiés. Cette répartition est fonction de la part de la population du pays i au sein de l'UE27. Alternativement, les caractéristiques économiques des pays d'accueil peuvent être prises en compte en construisant une mesure utilisant la part du PIB de chaque pays dans le PIB de l'UE27.

Finalement, nous pourrions supposer que la distribution doit être représentative des conditions démographiques et économiques des pays hôtes, comme le modèle appliqué en Allemagne («Königsteiner Schlüssel») le suggère. Dans ce cas, les demandes d'asile sont redistribuées régionalement, selon une formule qui donne un poids de 2/3 aux revenus fiscaux et de 1/3 à la population de chaque état fédéral. D'autres pays, comme le Danemark, la Suisse ou la Suède ont également un système d'allocation des demandes d'asile au sein du pays (Beaman, 2012). Inspirés du système allemand, nous calculons :

$$\beta_i^{MIX} = \frac{2}{3} \beta_i^{PIB} + \frac{1}{3} \beta_i^{POP}$$

Ces cinq clés de répartition peuvent être contrastées avec la distribution des réfugiés ukrainiens observée dans les pays de l'UE27 à la date du 29 mars 2022, obtenue en faisant certaines hypothèses. Premièrement, en l'absence de moyens aériens ou nautiques, tous les réfugiés sont supposés passer d'abord une frontière terrestre où ils sont comptabilisés par les Nations unies. Un certain nombre continue vers d'autres pays de destination tandis qu'une part importante reste dans les pays frontaliers, dans un premier temps, mais risque de partir si la guerre perdure. Le fait que le début de l'invasion soit si récent implique qu'un nombre important de réfugiés est probablement dans une situation temporaire de transit ou d'attente avant de décider où s'installer. Les demandes de protection dans les pays d'accueil peuvent également sous-estimer le nombre réel de réfugiés, notamment en raison de contraintes administratives ou parce que les réfugiés n'ont pas encore entamé une procédure. Les statistiques concernant les demandes de protection temporaire ne sont ainsi pas définitives et la distribution actuelle est en constante évolution.

REGARDS ÉCONOMIQUES

Place Montesquieu, 3
B1348 Louvain-la-Neuve
regard-ires@uclouvain.be
tél. 010 47 34 26
www.regards-economiques.be



Directeur de la publication :
Vincent Bodart

Rédactrice en chef :
Muriel Dejemeppe

Secrétariat & logistique :
Virginie Leblanc

Graphiste :
Dominique Snyers

Comité de rédaction :

*Paul Belleflamme
Vincent Bodart
Muriel Dejemeppe
Gilles Grandjean
Jean Hindriks
William Parienté
Sandy Tubeuf
Bruno Van der Linden
Frédéric Vrins*

